



27-28-29-30  
avril

2018

Dossard n° :  
(Complété par le secrétariat)

- Confirmé au cavalier  
 Don

2 concours FFE dont un Championnat Régional  
1 concours NRHA France comptant pour le Championnat du Sud Ouest



## INSCRIPTION

1 formulaire par couple cavalier / cheval

### Cavalier

Remplir très lisiblement ! Merci.

Nom		Prénom	
Adresse			
Code Postal		Ville	
Mail	@		
N° de téléphone			
Si Cavalier Youth	Date de naissance :		

<input type="checkbox"/>	<b>FFE</b> 	N° de licence		
<input type="checkbox"/>	<b>NRHA France</b> 	N° de Licence Compétition France		
	Entourez votre catégorie	Youth	Non Pro	Open

### Propriétaire

Propriétaire et cavalier sont identiques  oui sinon complétez.

Nom		Prénom	
Adresse			
Code postal		Ville	
Mail	@		
N° de téléphone portable			
N° de carte membre de la NRHA France:			

### Cheval

Nom			
Date de naissance		N°SIRE	
Sexe	<input type="checkbox"/> Jument	<input type="checkbox"/> Entier	<input type="checkbox"/> Hongre
Race		NRHA USA Competition license #	

Tous les documents sont à renvoyer au plus tard le 18 avril à l'adresse suivante :

**Le Village Western, Association Westerlies, Concours Medoc Contest, Chemin de Bécassine, 33990 HOURTIN**

[www.village-western.com](http://www.village-western.com)

Renseignements au 05 56 09 10 60 ou à l'adresse mail suivante : [village-western@orange.fr](mailto:village-western@orange.fr)  
Dans tous les cas une confirmation de réception de votre dossier vous sera adressée sous 72H.

# PROGRAMME INDICATIF et ENGAGEMENTS

Association	Catégorie	Classe	Dotations	Pattern	Tarif FR	Total	
<b>Vendredi 27 avril</b>	<b><u>16h00</u></b>						
		<b>PAYTIME</b>			10 €		
<b>Samedi 28 avril</b>		<b><u>Matin 8h00</u></b>					
	FFE	Club 1	Showmanship		15 €		
	FFE	Amateur 1	Showmanship		25 € sur FFE compet		
	Westerlies	Open	Showmanship Ponies (A,B,C)		15 €		
	FFE	Club 1	Horsemanship		15 €		
	FFE	Amateur 1	Horsemanship		25 € sur FFE compet		
	Westerlies	Open	Horsemanship Ponies (A,B,C)		15 €		
	Westerlies	Open	Baby Ponies		10 €		
		<b><u>Après midi 13h30</u></b>					
	FFE	Amateur 1	Trail		25 € sur FFE compet		
	FFE	Club 1	Trail		15 €		
	FFE	Club 1	Pleasure		15 €		
	FFE	Amateur 1	Pleasure		25 € sur FFE compet		
	FFE	Club 1	Reining	Club 9	15 €		
Classes combinées	NRHAF	Non Pro &	Any Horse Any Rider 1	8	27 €		
	FFE	Amateur 1	Reining		27 €		
Classes combinées	NRHAF	Non Pro &	Any Horse Any Rider 2	5	27 €		
	FFE	Amateur Elite	Reining		25 € sur FFE compet		
	FFE	Pro	Reining		25 € sur FFE compet		
<b>Dimanche 29 avril</b>		<b><u>Matin 8h00</u></b>					
	FFE	Club 1	Showmanship - <b>Championnat Régional</b>		15 €		
	FFE	Amateur 1	Showmanship - <b>Championnat Régional</b>	100 €	30 € sur FFE compet		
	FFE	Club 1	Horsemanship - <b>Championnat Régional</b>		15 €		
	FFE	Amateur 1	Horsemanship - <b>Championnat Régional</b>	100 €	30 € sur FFE compet		
	FFE	Club 1	Reining - <b>Championnat Régional</b>	Pewter	Club 9	15 €	
	NRHAF	Non Pro	Green as grass		Pattern A	27 €	
Classes combinées	NRHAF	Non Pro	SB/H 5&Under	5	27 €		
	NRHAF	Open	SB/H 3&4		27 €		
	FFE	Amateur 1	Formation Reining- <b>Championnat Régional</b>		25 € sur FFE compet		
Classes combinées	NRHAF	Youth	13 & under	5	10 €		
	NRHAF	Youth	14-18		10 €		
	NRHAF	Youth	Shortstirrup		Pattern A	10 €	
		<b><u>Après midi 13h30</u></b>					
	FFE	Amateur Elite	Trail - <b>Championnat Régional</b>	200 €	30 € sur FFE compet		
	FFE	Amateur 1	Trail - <b>Championnat Régional</b>	200 €	30 € sur FFE compet		
	FFE	Club 1	Trail - <b>Championnat Régional</b>		15 €		
	FFE	Club 2	Reining - <b>Championnat Régional</b>	Plaque	Club 9	15 €	
Classes combinées	NRHAF	Non Pro	Rookie L1	5	27 €		
	FFE	Amateur 2	Reining - <b>Championnat Régional</b> <b>"James Trophy"</b>		200 € + Pewter	30 € sur FFE compet	
Classes combinées	NRHAF	Non Pro	Limited	9	27 €		
	NRHAF		Non Pro		Pewter	27 €	
	<b>NRHAF</b>		<b>Limited Non Pro + Non Pro</b>		<b>44 €</b>		
Classes combinées	NRHAF	Open	Limited	5	27 €		
	NRHAF		Open		27 €		
	<b>NRHAF</b>		<b>Limited Open + Open</b>		<b>44 €</b>		
	FFE	Pro	Reining- <b>Championnat Régional</b>		30 € sur FFE compet		

Lundi 30 avril		<u>Matin 8h00</u>				
	FFE	Club 1	Pleasure - <b>Championnat Régional</b>			15 €
	FFE	Amateur 1	Pleasure - <b>Championnat Régional</b>	100 €		30 € sur FFE compet
Classes combinées	NRHAF	Non Pro	Green reiner		5	27 €
	NRHAF	Non Pro	Rookie L2		13	27 €
	FFE	Amateur 1	Reining - <b>Championnat Régional "James Trophy"</b>	Morrison + 400 €		30 € sur FFE compet
Classes combinées	NRHAF	Non Pro	Novice Horse		6	27 €
	NRHAF	Open	Novice Horse			27 €
		<u>Après midi 13h30</u>				
	NRHAF	Non Pro	Intermediate		8	27 €
Classes combinées	NRHAF	Open	Intermediate		8	27 €
	NRHAF	Open	Rookie Pro			27 €
	<b>NRHAF</b>	<b>Open</b>	<b>Rookie Pro + Intermediate</b>			<b>40 €</b>
	FFE	Amateur Elite	Reining - <b>Championnat Régional "Markel Trophy"</b>	Morrison + 300 €		30 € sur FFE compet

**BOX / TACK : Arrivée prévue le : / /2018      Départ prévu le : / /2018**

Total des classes concourues	=	<b>Euros</b>
Box extérieur sur paille (forfait 1 à 4 jours)	x 90 €	<b>Euros</b>
Tack (forfait 1 à 4 jours)	x 90 €	<b>Euros</b>
Utilisation des installations sans box (par jour)	x 15 €	<b>Euros</b>
Copeaux sur réservation (par ballot)	x 10 €	<b>Euros</b>
Botte de foin à l'unité (20 à 25 kg)	x 7 €	<b>Euros</b>
<b>OFFICE CHARGE obligatoire</b>	(par dossard : couple cheval/cavalier)	<b>30 Euros</b>
<b>LATE OFFICE CHARGE</b>	Supplément inscription après la date limite de réservation du 18/04/18	<b>30 Euros</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>Euros</b>

Pour valider votre inscription et contribuer à la bonne organisation du concours, merci de joindre à votre **dossier complété et signé au bas de chaque feuille** les photocopies des documents suivants :

- |   |  |
|---|--|
| <p>① <input type="checkbox"/> L'attestation <b>Responsabilité Civile</b> 2018 du propriétaire du cheval</p> <p>② <input type="checkbox"/> La <b>licence pratiquant</b> 2018 du cavalier - <b>OBLIGATOIRE</b></p> <p>③ <input type="checkbox"/> Vos <b>cartes membres</b> 2018 de l'association choisie (et la <b>licence compétition du cheval</b> pour la NRHA US)</p> | <p>④ <input type="checkbox"/> Le <b>feuillelet des vaccinations à jour</b> (tétanos/grippe à jour)</p> <p>⑤ <input type="checkbox"/> La page «<b>certificat d'origine</b>» du livret SIRE</p> <p>⑥ <input type="checkbox"/> Le <b>paiement intégrale</b> des classes et des boxes réservés<br/>Les réservations sans règlement ne seront pas prises en considération</p> |
|---|--|

**PAIEMENT PAR :**

- Chèque à l'ordre de : Westerlies du Village Western  
 Chèques Vacances ANCV à l'ordre de : Village Western

- Carte bancaire : Nom du titulaire :  
 \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/ Expiration : \_\_\_/\_\_\_  
 Cryptogramme : \_\_\_

- Virement bancaire : Les frais bancaires de virement sont à la charge du client. Joindre obligatoirement votre copie d'ordre de virement

IBAN : FR76 1330 6000 4066 0133 8949 570 BIC / SWIFT: AGRIFRPP833

**Merci de valider notre règlement intérieur en complétant la partie à suivre :**

Je déclare adhérer totalement au règlement tel qu'il est défini ci-après, je déclare être titulaire d'une licence cavalier en cours de validité et également être en possession de l'assurance RC pour moi-même et mes chevaux. Je m'engage à faire honneur à l'éthique de l'Equitation Western et aux Associations ou Fédérations dont je suis membre. Je m'engage également à payer l'intégralité du nombre de boxes réservés.

Signature

Précédée de la mention « Lu et approuvé »

Nom et prénom du signataire :

Fait à

Le / / 2018

# REGLEMENT GENERAL

Le show western Médoc Contest organisé au Village Western les 28, 29 et 30 avril 2018 est un concours se déroulant selon les livrets de règlements officiels de la NRHA US, de la NRHA France et de la FFE en vigueur le jour du show.

Les classes de reining du concours sont approuvées par la NRHA France. Les cartes de membres NRHA France des cavaliers et des propriétaires sont nécessaires pour la participation aux classes NRHA France, ainsi que la licence de compétition pour le cheval.

Les classes Westerlies (classes proposées par l'association du Village Western) seront jugées selon le rule book officiel 2018 de la FFE pour les classes de HMS et de SMS et seront ouvertes à tous les chevaux ou poneys avec des cavaliers à jours d'une licence pratiquant FFE. Les Office Charge des classes Westerlies Showmanship Poneys, Showmanship Chevaux, Horsemanship Poneys et Baby Poneys (4-7 ans) seront remises pour les adhérents à l'année du centre équestre Westerlies.

Certaines épreuves NRHA France comptent pour le Challenge du Sud Ouest 2018, elles sont mentionnées dans le règlement de ce dernier. Pour en savoir plus : [nrhasudouest.unblog.fr](http://nrhasudouest.unblog.fr) et sur la page Facebook du Challenge DU SUD OUEST.

## INSCRIPTIONS

Toutes les inscriptions FFE, NRHA France et Westerlies sont à faire sur les formulaires joints, prévus à cet effet (photocopies de ces formulaires acceptées), à raison d'une feuille par couple cavalier/cheval. Les participants sont responsables des erreurs sur leur bulletin d'inscription. Tout dossier d'engagement devra être accompagné des documents demandés.

Les engagements seront faits de préférence par courrier électronique et confirmés au moyen de leur règlement (par voie postale pour les chèques et les chèques vacances ANCV, par téléphone pour les cartes bancaires).

Les dossiers complets sont à retourner, **avant le 18 avril au plus tard (cachet de la poste faisant foi)** à :

**Le Village Western, Concours Médoc Contest, Chemin de Bécassine, 33990 HOURTIN**

Les coordonnées pour tout renseignement sont les suivantes :

05 56 09 10 60 / [village-western@orange.fr](mailto:village-western@orange.fr) / [www.village-western.com](http://www.village-western.com)

Le Show Management (*Par Show Management, il faudra comprendre « les organisateurs »*) se réserve le droit de refuser n'importe quelle inscription sans responsabilité d'indemnisation pour des raisons comme : chèque sans provision, maltraitance des chevaux, manque de sportivité, harcèlement et contestation des décisions des : juge(s), secrétaire(s), ring steward et/ou personnels employés ou bénévoles du show.

Le show management se réserve le droit de modifier à tout moment les horaires et programmes du concours en fonction du déroulement des épreuves.

Les inscriptions sur place sont possibles, sans supplément, jusqu'à 3 heures avant la classe.

## INSCRIPTIONS RELATIVES À LA FFE

Les engagements FFE (Club, Amateur et Pro) se font uniquement par leur site internet sur [www.ffe.com](http://www.ffe.com). Depuis janvier 2015, l'inscription des poneys / chevaux sur les listes sport ou club est remplacée par un **enregistrement sur le site de la FFE, FFEcompét.**

Pour en savoir plus : <http://www.ffe.com/toutsavoir/Equides/Enregistrement-FFE-d-un-cheval-poney>

Pour la licence compétition 2018 de la FFE les conditions pour en obtenir une sont les suivantes :

- être titulaire d'une licence pratiquant ou compétition « 2018 »
- fournir un certificat médical de *non contre-indication à la pratique des sports équestres EN COMPÉTITION* ;
- pour les cavaliers mineurs, fournir *en même temps* une autorisation parentale qui déclare demander la licence compétition pour le cavalier désigné avec signature du représentant légal.

Les classes de Championnat Régional donneront lieu à 2 remises de prix. L'une pour le classement de l'épreuve (transmise aux services informatiques de la FFE et concernée par les dotations financières), l'autre pour le classement du Championnat réduite à l'appartenance géographique de la région Nouvelle Aquitaine. Pour ces classes, la domiciliation sportive du concurrent est définie par le club d'appartenance de la licence du cavalier au jour de la clôture des engagements ou par l'adresse de son domicile personnel figurant sur sa licence.

## OBLIGATIONS RELATIVES AUX CAVALIERS

Il est rappelé aux concurrents que dès leur arrivée, ils doivent se présenter au secrétariat pour prendre leurs numéros de dossard. Aucun concurrent ne pourra pénétrer sur les carrières sans ses numéros de dossard. Les cavaliers de moins de 18 ans, toutes classes devront porter obligatoirement la bombe, ainsi que tous les cavaliers club FFE, y compris majeurs. Toute autre protection améliorant la sécurité du pratiquant et adaptée aux sports équestres est autorisée sous la responsabilité du cavalier.

**Chaque cavalier pénétrant dans les carrières devra être à jour de sa licence FFE.**

Nous vous rappelons également que pendant les détente qui précèdent les classes, les cavaliers devront être en tenue et les chevaux présentés conformément aux règlements des épreuves. L'accès à la carrière de détente est limité aux cavaliers dont la classe va se dérouler.

Au moment de la remise des prix, tous les cavaliers classés dans une épreuve devront être présents, en tenue et à cheval.

## OBLIGATIONS RELATIVES AUX CHEVAUX

Tout cheval entrant sur les lieux du concours doit être vacciné contre la grippe équine, le tétanos et doit posséder un carnet SIRE à jour. Chaque cheval doit être assuré en responsabilité civile valide aux jours du concours et une copie de cette assurance vous sera demandée lors de l'inscription.

## LUTTE CONTRE LE DOPAGE

La lutte anti dopage s'intensifie : des contrôles inopinés peuvent avoir lieu sur tous concours. La liste des substances interdites pour les cavaliers et chevaux figure sur le site de la FFE [www.ffe.com](http://www.ffe.com).

## RESPONSABILITES

Le Show Management (officiels et bénévoles) et le propriétaire du terrain ne pourront être tenus pour responsables, ou même voir leur responsabilité partiellement engagée, par tout incident ou accident causé par un cavalier ou par un cheval participant à la manifestation.

Tout vol et destruction volontaire ou involontaire ne pourront être imputés en responsabilité aux organisateurs du concours.

Les participants sont responsables individuellement de tout préjudice ou tort causés à un tiers par eux-mêmes ou leurs chevaux et s'engagent par la signature des présentes à renoncer à tout recours qu'eux-mêmes ou leurs assureurs seraient en droit d'exprimer contre toute personne détachée à l'organisation et/ou à la mise en œuvre du show, ni même le propriétaire des lieux

## REMBOURSEMENT DES FRAIS D'ENGAGEMENT

Si un cheval ne participe pas à une épreuve dans laquelle il est inscrit, le montant des frais d'engagement aux différentes classes ne sera pas remboursé. Il sera fait une exception des chevaux malades ou blessés au jour du concours. Dans ce cas un certificat vétérinaire devra être présenté au secrétariat du show qui statuera sur le remboursement. Quelque soit la décision concernant les frais d'engagements, les frais de dossier, ainsi que le montant relatif à la réservation des boxes resteront définitivement acquis au Village Western.

## SANCTIONS

Tout manquement aux règles de sportivité, tout comportement pouvant nuire au bon déroulement de la compétition et de la manifestation en général sur l'enceinte du concours, toutes attitudes, tous comportements s'avérant dangereux pour les autres concurrents lors des périodes de détente pourront, après notification, être sanctionnés par une exclusion immédiate du show, et ce sans pouvoir prétendre à une quelconque indemnisation ou remboursement des frais d'engagement ou tout autre frais engagé pour cette compétition.

## OBLIGATIONS RELATIVES AUX CHIENS

Les chiens des concurrents, propriétaires et visiteurs devront être tenus en laisse en permanence sur les lieux du concours. Le Show Management est en droit de le notifier aux personnes ne respectant pas cette obligation. Le Show Management décline toute responsabilité en cas d'accident.

## DROIT A L'IMAGE

En remplissant et en signant le formulaire d'engagement, le cavalier reconnaît et accepte d'être photographié et filmé. Il accepte que les photos/vidéos soient utilisées par l'organisateur et vendues uniquement par la personne accréditée par lui.

Toutes photos ou films pris sur les lieux du concours pourront servir au développement de l'Equitation Western, des races américaines de chevaux ou du Village Western et ne pourront prétendre à une quelconque indemnisation ou règlement quelque soit la période d'utilisation. Le Village Western se réserve le droit à des fins promotionnelles de prendre, détenir et diffuser, les images (photos, vidéos) faites pendant tout le déroulement du concours - dans le respect de la vie privée - sous quelque forme de support que ce soit, tant par procédé photographique, que par enregistrements audios ou vidéos. Les images resteront acquises définitivement au profit du Village Western.

## DIVERS

### Accès règlementé

Nous vous rappelons que l'accès à certaines zones de la structure est interdit aux cavaliers non-résidents (camping et piscine), et d'autres strictement réservées aux adhérents (sellerie, graineterie).

### Boxes/Tacks

Les boxes seront à votre disposition à partir du vendredi 27 avril à partir de 10h00 au mardi 1er mai fin de matinée. Le nombre de boxes étant limité, et afin de gérer au mieux l'accueil de votre cheval nous vous prions de réserver ces derniers au plus tôt. Les premières réservations de boxes seront prioritaires et s'établiront dans l'ordre d'arrivée des dossiers d'engagement complets. Le tarif annoncé est forfaitaire quelle que soit la durée demandée par le propriétaire du cheval avec la paille fournie. Pour toute arrivée antérieure ou départ postérieur, il faut réserver une ou plusieurs journées supplémentaires. Le foin et les granulés sont à la charge de l'éleveur, mais du foin est en vente sur place.

## ORGANISATION DU CONCOURS

Juge : Tanja Hermann (Allemagne)

Speaker : Dominique Blanc-Dumont

Photographe : Johnathan Marcq

Nous remercions également tous nos sponsors pour leurs lots